



MAIRIE

Édito du maire



(https://www.montmachoux.fr/sites/montmachoux.fr/files/styles/img_1280x768_image_scale_crop_main/public/media/images/patrick-jacques-red.jpg?tok=ns5ogvBz)

Le mot du Maire.

Après deux années d'interruption en raison de la crise Covid-19, j'ai tenu à inviter la population, à la traditionnelle cérémonie des vœux, samedi 14 janvier dernier en présence d'une dizaine de maires des communes du territoire.

Le bilan financier de l'opération "EGLISE", à savoir la 2ème tranche de restauration de la nef ainsi que l'ensemble du mobilier et la restitution d'un caquetoire a été dressé avec une réalisation globale HT de 535.103 € 25 pour un montant global de subventions de 74,04 % (396.191 € 85) d'où un reste à charge communal de 138.911 € 40.

Il a été rappelé que cette lourde opération avait été financée au moyen de deux prêts relais auprès de la CAISSE d'EPARGNE dont le 1er de 186.000 € sera remboursé au 15 février prochain.

Il a été décidé de clore la souscription publique lancée le 3 octobre 2020 avec la Fondation du patrimoine et de solliciter le versement des dons collectés ainsi que l'aide financière du club des Mécènes de Seine-et-Marne, soit la somme globale de 8.047 €.

Cette réalisation et la politique communale de valorisation du patrimoine architectural du bâti ancien a contribué à obtenir cette année la labellisation de MONTMACHOUX comme "Village de caractère de Seine et Marne" ; trophée qui nous sera remis le 7 février prochain à l'occasion d'une cérémonie au Château de Blandy les Tours



Créé le : 26/01/2023, par **Le Maire**